



**HAL**  
open science

## L'acier en France. Rapport annuel 2011

- Fédération Française de L'Acier

► **To cite this version:**

| - Fédération Française de L'Acier. L'acier en France. Rapport annuel 2011. 2011. hal-02101476

**HAL Id: hal-02101476**

**<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02101476v1>**

Submitted on 16 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'ACIER EN FRANCE  
RAPPORT ANNUEL 2011



*Fédération Française de l'Acier*



# EDITORIAL

Les prévisions assez optimistes, présentées il y a un an, dans l'éditorial du rapport d'activité 2010 de notre fédération, se sont vues confirmées par les faits. L'année 2011 aura apporté une légère croissance pour l'industrie française de l'acier, par rapport à 2010, sans marquer un nouveau pas significatif sur le chemin d'un retour éventuel aux niveaux de production et d'activité atteints avant la crise économique que nous traversons depuis fin 2008.

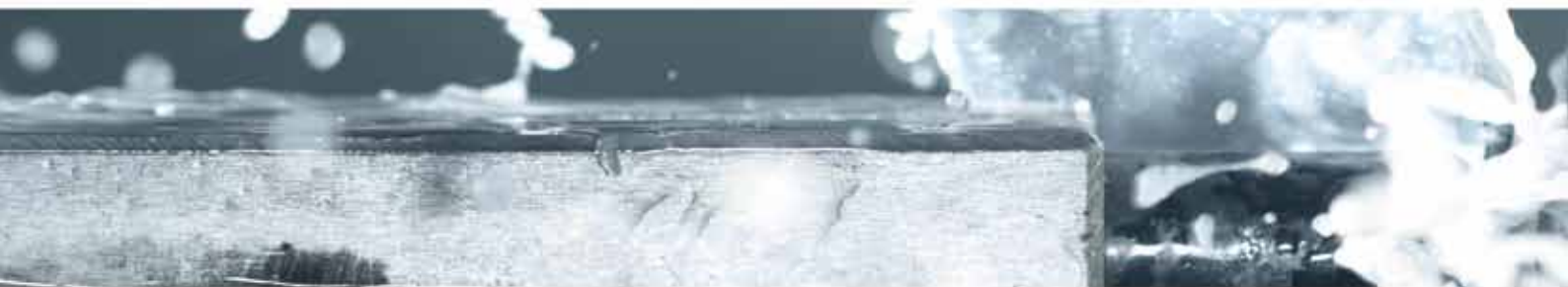
Au cours de l'année 2011, la production française d'acier brut a progressé de 2,4 % atteignant 15,8 millions de tonnes, un niveau se situant encore 20 % environ en dessous de la production annuelle moyenne observée sur la période 2003-2007.

Les consommations apparente et réelle d'acier qui se sont établies respectivement à 13,8 et 13,5 millions de tonnes ont également progressé en 2011, respectivement d'environ 6 % et 5 %.

Il convient de noter que l'ensemble de ces progressions significatives s'inscrit dans un paysage de croissance économique limitée aux alentours de 1,7 %, tant en France que pour la moyenne européenne.

Si nous élargissons notre champ d'observation à la sidérurgie mondiale, l'année 2011 aura été à nouveau marquée par des faits bien plus significatifs avec :

- de nouveaux records de production d'acier brut, à la fois au niveau mondial avec 1517 millions de tonnes, en progression de 6,1 % par rapport à 2010, et pour la Chine, avec 684 millions de tonnes, ce qui représente 45,1 % de la production mondiale (+ 0,5 point par rapport à 2010), en progression de 7,3 % par rapport à 2010 ;
- le maintien des six producteurs chinois présents en 2010 dans le « top 10 » des producteurs mondiaux d'acier brut, les quatre premiers d'entre eux se maintenant d'ailleurs dans le « top 5 ». Le rang n° 1 de ces producteurs mondiaux reste toutefois détenu par ArcelorMittal dont la production annuelle (91,9 millions de tonnes) aura représenté 6,1 % de la production mondiale (contre 6,9 % en 2010), les deux japonais Nippon Steel Corporation et JFE et le coréen Posco complètent ce « top 10 » ;
- une stabilisation des prix pour la plupart des matières premières, mais à un niveau élevé, avec toutefois un passage par un plus haut historique en milieu d'année pour le prix du minerai de fer importé dans l'Union européenne et une exception pour le nickel qui a fait l'objet d'une forte baisse en cours d'année (- 30 % environ entre la fin du premier trimestre 2011 et la fin de l'année).





Même si l'année 2011 aura été globalement bonne pour notre secteur industriel, avec les croissances évoquées ci-avant, il convient de souligner que cette année aura été inégale avec une excellente première partie de l'année suivie par un repli marqué de l'activité et de la consommation apparente d'acier au quatrième trimestre.

La confiance qui était présente au cours de la première partie de l'année a progressivement fait place à un climat d'incertitude généralisée, lié en premier lieu à la crise des dettes souveraines, mais également aux mauvaises perspectives des principaux secteurs utilisateurs d'aciers, à l'exception de la mécanique, aux problèmes de financement, aux difficultés d'accès aux crédits et à la volatilité des devises et du prix des matières premières. Ce climat d'incertitude a en outre été conforté par la fébrilité politique grandissante à l'approche des échéances électorales françaises de 2012. Cette situation a conduit certains producteurs, membres de la FFA, à décider l'arrêt temporaire de certaines installations de fabrication.

Dans ce contexte mouvant, la FFA s'est attachée à remplir ses missions essentielles, notamment à intervenir sur les grands sujets liés à l'environnement (changement climatique, REACH, déchets) ou au transport de fret. Au cours de cette année 2011, le bureau de normalisation attaché à la FFA (le BN Acier) a vu son agrément provisoire renouvelé par les pouvoirs publics, pour une durée supplémentaire d'un an dans l'attente d'un audit plus complet conformément aux nouvelles dispositions du système français de normalisation.

Les perspectives pour les industriels de l'acier ne sont pas aussi bonnes pour l'année 2012. En cette fin du mois d'avril, il est en effet envisagé une consommation d'acier, en France, en baisse de quelques pourcents par rapport à 2011. Malgré un premier trimestre satisfaisant, les derniers indicateurs économiques publiés, concernant les secteurs utilisateurs d'acier vont tous dans le même sens et annoncent une demande d'acier en retrait sur la seconde partie de l'année.

Bernard Creton  
Délégué Général



# LE MARCHÉ

L'année 2011 aura été caractérisée par une nouvelle fragilité des marchés au cours de l'été, particulièrement prononcée dans la zone euro avec la propagation de la crise de la dette souveraine malgré la multiplication des sommets européens.

Après un rebond important au cours de l'année 2010, la croissance mondiale a décéléré vers un rythme voisin de 3,6 %, dépassant cependant sa moyenne de longue période, mais avec de grandes disparités selon les diverses régions du monde. Ainsi, si la zone euro s'orientait vers la récession, des signaux positifs apparaissaient en Amérique du nord et notamment aux Etats-Unis. Par ailleurs, les pays émergents ont fait preuve d'une bonne résistance alors que le commerce mondial perdait de son dynamisme.



## Croissance du PIB en %

	2010	2011
Monde	4,9 %	3,6 %
Union européenne	1,9 %	1,6 %
Amérique du nord	3,2 %	2,0 %
Amérique du sud	6,5 %	4,4 %
Asie	8,0 %	5,6 %

Source : COE-Rexecode

En Europe, sous la pression des investisseurs, les autorités européennes ont privilégié la restauration des équilibres budgétaires. Ainsi, les gouvernements de plusieurs pays ont renforcé leurs plans d'ajustement à partir de l'été dernier, mouvement qui a pesé sur l'activité réelle en fin d'année.

Par ailleurs, l'accès au crédit s'est durci alors que la confiance des acteurs économiques s'est détériorée. Les perspectives européennes ont ainsi été dégradées régulièrement dans la seconde partie de l'année. Le ralentissement économique a affecté davantage les pays du sud, l'Espagne et l'Italie tandis que l'Allemagne a de nouveau fait preuve d'une meilleure résistance. Au regard des autres grands pays européens, la croissance française est restée dans une position intermédiaire et a terminé l'année avec une valeur de 1,7 %.





**La croissance de l'activité des secteurs utilisateurs d'acier dans l'Union européenne a dépassé 6 % pour la seconde année consécutive**, le niveau restant cependant inférieur de 10 % à celui de 2007, année précédant la crise. La performance française a été moindre avec une croissance de 4,5 % les deux dernières années et un niveau d'activité des secteurs consommateurs inférieur de 17 % à celui de 2007.

**Les immatriculations de voitures particulières** de l'Union européenne ont été en baisse pour la quatrième année consécutive, avec - 1,7 %. En France, après un premier trimestre encouragé par la fin des primes au secteur, le marché s'est inscrit en retrait et a terminé avec une chute de 2,1 %. Parmi les grands pays, seule l'Allemagne a enregistré une hausse proche de 9 % tandis que l'Espagne et l'Italie affichaient des baisses respectives de - 18 % et - 11 %. Les immatriculations de véhicules commerciaux et de camions ont progressé de 10 % en Europe. En résultante, la production de l'ensemble du secteur (y compris les équipementiers) a ainsi progressé de 12 %, progression qui a également bénéficié de la bonne activité des exportations tout au long de l'année. En France, la hausse a été de 4 %.

**Les secteurs de la construction mécanique et du travail des métaux** sont restés bien orientés et ont progressé respectivement de 11 % et de 7 %, grâce au dynamisme des exportations mais également au redémarrage des investissements. En France, la croissance a été plus modérée avec des taux de 6 % et 4 %.

**La construction en Europe** a faiblement progressé au bénéfice du résidentiel tandis que le secteur non résidentiel a été en retrait, avec des chutes sévères dans le sud de l'Europe tandis que le nord de l'Europe rebondissait modestement. En France, l'activité de ce secteur a été en hausse de 1,4 % avec une croissance de 3 % pour le secteur du logement neuf.

**La consommation réelle d'acier a par conséquent enregistré un rebond de 7 % en Europe et de 5 % en France, l'évolution de la consommation apparente a été similaire sur l'ensemble de l'année.** La première moitié de l'année a conduit à une reconstitution des stocks dans un contexte d'activité des secteurs consommateurs très dynamique. La détérioration du climat économique avec la crise de la dette souveraine au cours de l'été a favorisé une attitude de prudence des acteurs du marché de l'acier. Il en a résulté un ajustement des stocks à des niveaux historiquement bas en fin d'année dans l'ensemble de la zone européenne.

## Marché intérieur des produits finis sidérurgiques (en milliers de tonnes)

Approvisionnement	2010	2011	Variation 2011/2010 en %
Livraisons des usines françaises	5 340	5 689	6,5
Importations	8 422	8 824	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>13 762</b>	<b>14 513</b>	<b>5,5</b>



# LE MARCHÉ



## LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

**Les importations** de produits sidérurgiques dans l'Union européenne, en provenance des pays tiers, ont à nouveau fortement progressé, enregistrant une hausse de 24 % après un rebond de 30 % en 2010. Les importations de produits plats ont augmenté de 27 % et celles de produits longs de 17 %. Cette accélération qui s'explique par le dynamisme de la consommation apparente d'acier, a cependant conduit à un déficit commercial après deux années avec un solde positif.

En effet, **les exportations** sont restées stables après un modeste rebond en 2010. Parmi les principaux pays exportateurs vers l'Union européenne, la Chine continue à occuper une part importante. Elle a ainsi été en progression de 27 % pour les aciers plats représentant 24 % des importations totales.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS

**Les importations** françaises de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation ont progressé de 4,3 %, au profit principalement des importations en provenance des pays tiers qui ont enregistré une hausse de 8,3 %.

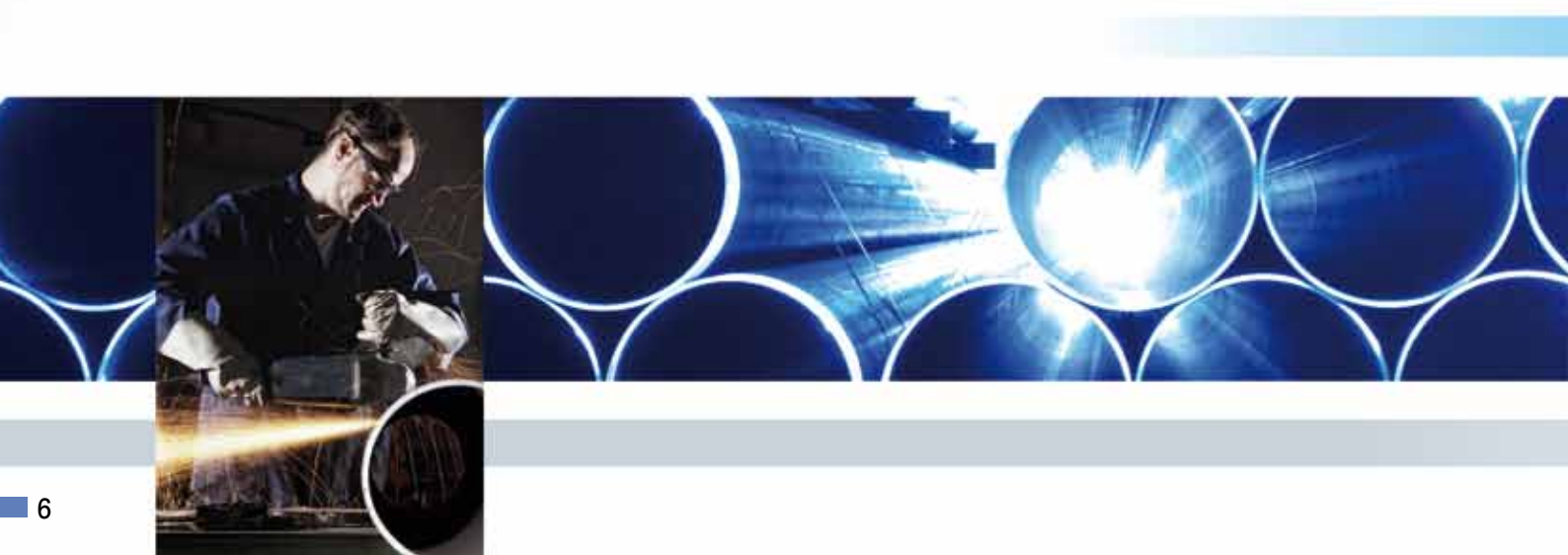
**Les exportations** françaises de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation ont augmenté de 2,9 %.

**Au total, le solde des échanges extérieurs de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation s'est dégradé tant pour les produits sidérurgiques que pour les produits issus de la première transformation et a été négatif.**

### Commerce extérieur de la France (en kt)

	PRODUITS SIDÉRURGIQUES				PRODUITS DE LA 1 <sup>ère</sup> TRANSFORMATION				TOUS PRODUITS	
	EXPORT		IMPORT		EXPORT		IMPORT		SOLDE	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
TOTAL	12 656	12 743	12 172	12 660	1 468	1 788	2 165	2 296	- 213	- 425
UE	10 658	10 645	11 789	12 209	889	1 077	1 960	2 110	- 2 202	- 2 597
Pays tiers	1 998	2 098	383	451	579	711	205	186	1 989	2 172
dont :										
Autres Europe	805	781	110	201	134	166	71	74	758	672
Afrique	383	304	43	35	107	67	9	10	438	326
Amérique	325	344	162	132	118	128	7	7	274	333
Asie	470	655	67	82	215	344	118	95	500	822
Océanie	15	14	1	1	5	6	0	0	19	19

Source : Eurostat.



# PRODUCTION MONDIALE D'ACIER



## Production mondiale d'acier

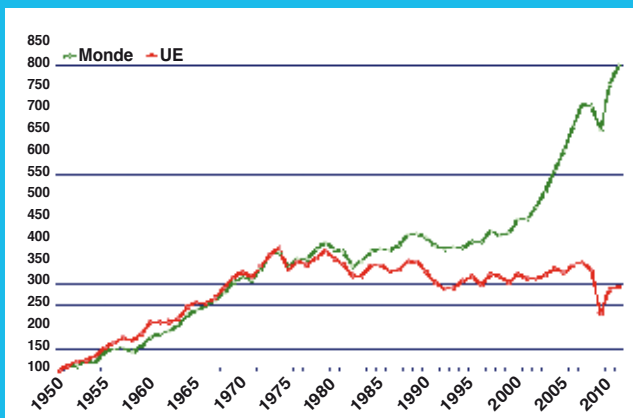
	PRODUCTION (kt)			VARIATIONS	
	2009	2010	2011	2010/2009	2011/2010
<b>Union européenne</b>	<b>139 366</b>	<b>172 631</b>	<b>177 220</b>	<b>+ 23,9 %</b>	<b>+ 2,7 %</b>
dont : Allemagne	32 670	43 830	44 284	+ 34,2 %	+ 1,0 %
Espagne	14 358	16 343	15 504	+ 13,8 %	- 5,1 %
France	12 840	15 414	15 781	+ 20,0 %	+ 2,4 %
Italie	19 848	25 750	28 717	+ 29,7 %	+ 11,5 %
Royaume-Uni	10 079	9 709	9 478	- 3,7 %	- 2,4 %
Pologne	7 128	7 993	8 779	+ 12,1 %	+ 9,8 %
<b>Autres pays d'Europe de l'ouest</b>	<b>29 076</b>	<b>33 585</b>	<b>38 946</b>	<b>+ 15,5 %</b>	<b>+ 16,0 %</b>
dont : Turquie	25 304	29 143	34 103	+ 15,2 %	+ 17,0 %
<b>Autres pays d'Europe de l'est</b>	<b>97 645</b>	<b>108 200</b>	<b>112 663</b>	<b>+ 10,8 %</b>	<b>+ 4,1 %</b>
dont : Russie	60 011	66 942	68 852	+ 11,5 %	+ 2,9 %
<b>Amérique du nord</b>	<b>82 578</b>	<b>111 565</b>	<b>118 893</b>	<b>+ 35,1 %</b>	<b>+ 6,6 %</b>
dont : États-Unis	58 196	80 495	86 398	+ 38,3 %	+ 7,3 %
<b>Amérique du sud</b>	<b>37 776</b>	<b>43 873</b>	<b>48 350</b>	<b>+ 16,1 %</b>	<b>+ 10,2 %</b>
dont : Brésil	25 506	32 928	35 205	+ 24,2 %	+ 6,9 %
<b>Asie</b>	<b>810 405</b>	<b>914 498</b>	<b>975 862</b>	<b>+ 12,8 %</b>	<b>+ 6,7 %</b>
dont : Chine	577 070	637 400	683 883	+ 10,5 %	+ 7,3 %
Corée du sud	48 572	58 914	68 519	+ 21,3 %	+ 16,3 %
Inde	63 527	68 321	71 260	+ 7,5 %	+ 4,3 %
Japon	87 534	109 599	107 601	+ 25,2 %	- 1,8 %
<b>Moyen Orient</b>	<b>17 656</b>	<b>20 000</b>	<b>22 389</b>	<b>+ 13,3 %</b>	<b>+ 11,9 %</b>
<b>Afrique</b>	<b>15 326</b>	<b>16 621</b>	<b>15 222</b>	<b>+ 8,4 %</b>	<b>- 8,4 %</b>
<b>Australie - Nouvelle Zélande</b>	<b>6 014</b>	<b>8 149</b>	<b>7 248</b>	<b>+ 35,5 %</b>	<b>- 11,1 %</b>
<b>Monde</b>	<b>1 235 842</b>	<b>1 429 122</b>	<b>1 516 793</b>	<b>+ 15,6 %</b>	<b>+ 6,1 %</b>





# PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

## Production d'acier brut Indice 100 en 1950



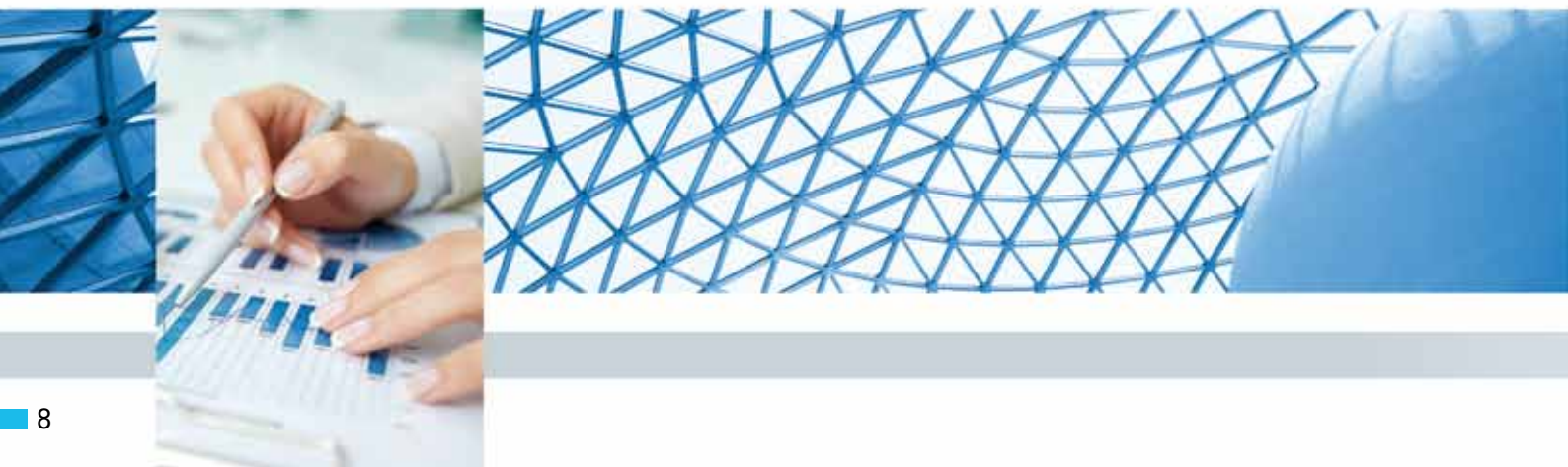
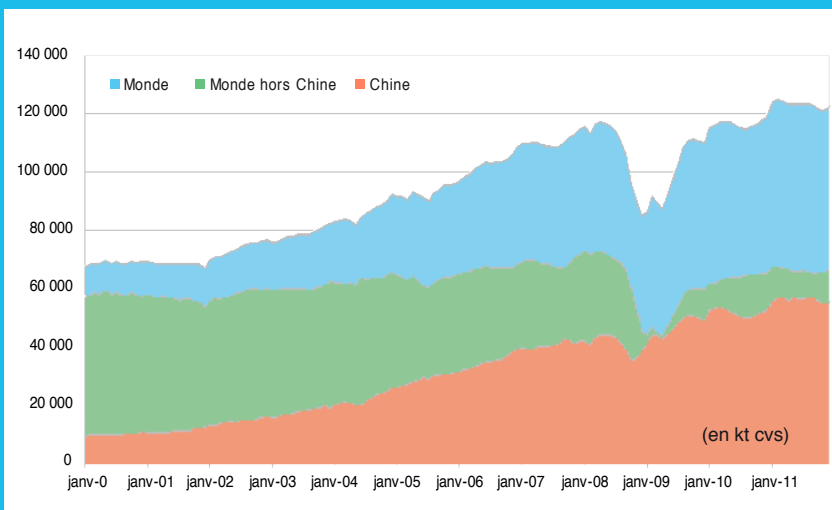
La production mondiale d'acier a été en hausse de plus de 6 % en 2011.

**Dans l'Union européenne et en France, la progression a été plus modeste avec des taux respectifs de 2,7 % et 2,4 %.** La part de l'Union européenne dans la production mondiale d'acier reste en retrait avec un niveau de 12 %, la France ne représentant plus que 1 %.

En Amérique du nord qui représente 8 % de la production mondiale, la reprise a été forte avec un taux de progression de 6,6 %. En Amérique du sud, la croissance de la production a atteint 10,2 % dont 6,9 % pour le Brésil.

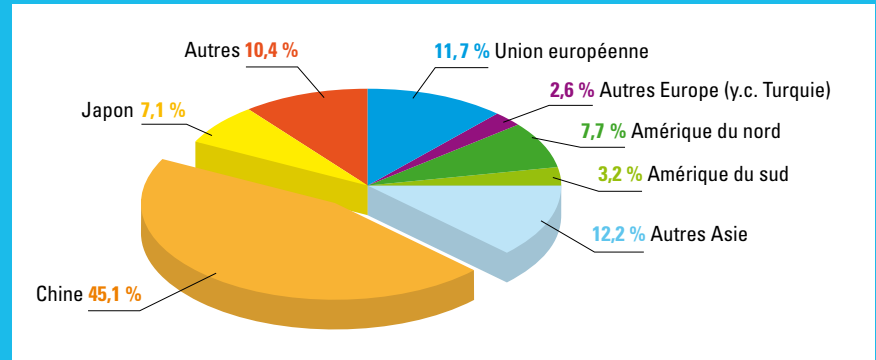
La part de l'Asie dans la production d'acier dans le monde a atteint 64 % en 2011. Celle de la Chine 45 %, laquelle a progressé à nouveau plus rapidement que la moyenne mondiale avec une hausse de 6,7 %.

## Evolution de la production mondiale d'acier brut

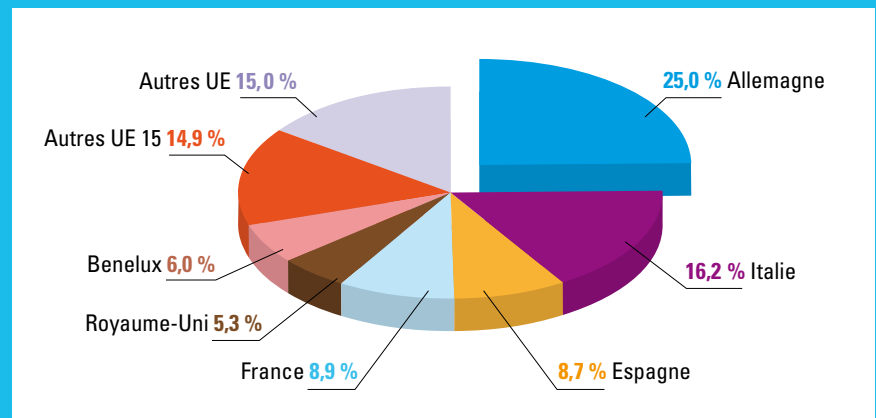




## Production mondiale d'acier brut – Année 2011



## Production d'acier brut Union européenne à 27 – Année 2011



# PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

## APPROVISIONNEMENTS ÉNERGIE

### Minerai de fer

(en milliers de tonnes)

	2010	2011*
Importations	15 992	13 983

\*Chiffres provisoires



### Principales sources d'approvisionnement à l'importation

Bésil : 50,7 %    Canada : 23,0 %    Mauritanie : 11,5 %    Venezuela : 5,8 %

### Ferrailles en sidérurgie

(en milliers de tonnes)

	2010	2011*	Variation en % 2011/2010
Collecte nationale	7 196	7 704	7,1 %
Importations	1 404	1 674	19,2 %
Approvisionnement total	8 600	9 378	9,0 %
Consommation	8 111	8 747	7,8 %

\*Chiffres provisoires

### Énergie

#### Consommation d'énergie 2011

(hors gaz sidérurgiques)

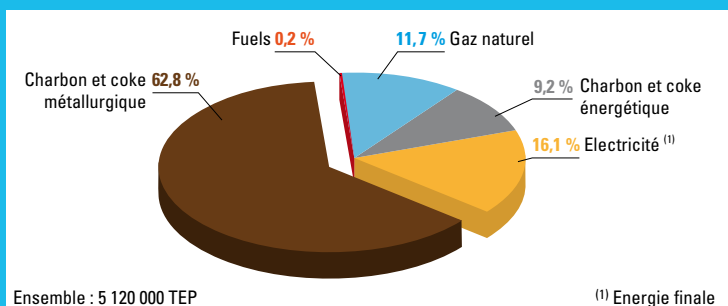
(Variation par rapport à l'année 2010)

Coke et houille	- 6,3 %
Fuels	+ 1,3 %
Gaz naturel	+ 4,1 %
Electricité	- 0,2 %
<b>Total</b>	<b>- 4,2 %</b>

Deux points sont à noter dans l'évolution des consommations d'énergie de 2010 à 2011 :

- la baisse de la consommation de coke, directement liée à la baisse de la production de fonte avec notamment la réfection d'un des deux hauts-fourneaux de Fos-sur-mer et la suspension en cours d'année de la production à Florange,
- une consommation d'électricité quasi constante en dépit d'une nette augmentation de la production des aciéries électriques, signe des progrès réalisés tant sur les équipements que sur la façon de les exploiter.

### Répartition des consommations d'énergie en TEP - 2011



# TRANSPORTS



## FERROVIAIRE

Le transport ferroviaire de la SNCF s'est globalement stabilisé en 2011 par rapport à 2010. En revanche, la montée en puissance des autres opérateurs tels Eurocargorail (filiale de la Deutsche Bahn) et Europorte semble se concrétiser puisque 20 % de parts de marché leur sont désormais attribués.

Le wagon isolé demeure un élément fondamental de l'activité du fret ferroviaire. Du côté de la sidérurgie, et principalement d'ArcelorMittal, un accord est intervenu dans le cadre de l'organisation du multi lots - multi clients. Prévu jusqu'en 2014, cet accord permet de récupérer une grande partie de l'ancienne activité wagon isolé de l'entreprise.

Au plan européen, la situation du fret est très contrastée : en grande difficulté en Belgique et en voie de disparition en Espagne. Quant à l'Italie, la décision prise l'an dernier par Trenitalia d'abandonner le wagon isolé tend à réduire de manière drastique l'offre ferroviaire dans ce pays. Seuls et pour des raisons diverses, trois pays échappent à la crise du fret ferroviaire : la Suède qui joue sur l'espace géographique pour maintenir une activité fret, principalement sur les trains complets ou flux massifiés, l'Allemagne dont la densité économique permet au rail de maintenir une large part de ses volumes, voire de récupérer des volumes au secteur routier et enfin, le Royaume-Uni dont les accidents à répétition de la fin des années 2000 ont entraîné une restructuration sévère de l'organisation fret en éliminant de manière définitive le wagon isolé pour s'orienter uniquement vers les trains lourds.

Toutefois, rien dans le transport ferroviaire n'est réellement figé puisque la Suisse, qui pendant longtemps a servi de modèle dans le cadre d'un transfert de fret de la route vers le rail, connaît depuis la fin de 2011 de graves difficultés financières. On ne peut, s'agissant du ferroviaire, passer sous silence les Assises du ferroviaire qui se sont déroulées du 15 septembre au 15 décembre et auront marqué les esprits.

En tant qu'expert, la FFA a participé à la commission n° 1, dont le thème était « Le ferroviaire français au cœur de l'Europe ». Il est certain que ces assises, à l'initiative de la Ministre des Transports, ont présenté des orientations qui pourraient, en tout cas pour certaines, servir de base à une organisation future du fret.

Un point essentiel a suscité la réaction de grandes fédérations, à savoir la gouvernance du fret ferroviaire.

A l'initiative de la FFA, quatre fédérations, l'automobile, la chimie, le transport combiné et le transport de sable, ont adressé une note à la Ministre des Transports, remise en mains propres à son cabinet. Cette note soulevait non seulement des interrogations mais se voulait aussi messagère de ces grandes fédérations quant à la gouvernance du fret dont les missions devraient inclure notamment :

- Le renforcement de l'indépendance du gestionnaire de l'infrastructure, et non l'inverse ;
- L'autonomie du gestionnaire en lui rattachant la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF) et SNCF infra ;
- La création d'un système d'information fiable et rapide dans le cadre de la rénovation du réseau ;
- L'optimisation économique du système sous le contrôle d'un régulateur : l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires (ARAF) ;
- L'obligation pour l'entreprise ferroviaire de se concentrer sur sa mission d'exploitant ferroviaire.

Pour l'instant et aux dernières informations en provenance des milieux politiques, on s'orienterait vers un oligopole dont la SNCF serait l'acteur principal.

## ROUTIER

L'année 2011 a ressemblé aux autres années, principalement concentrée sur le 44 tonnes avec 5 essieux. Le critère de base vise à sa généralisation par une réglementation qui pourrait se définir au niveau européen. Si le 44 tonnes avec 5 essieux doit être considéré comme LA référence en Europe, certains pays ont déjà dépassé ce Poids Maximum Autorisé (PMA). C'est le cas, par exemple, de la Suède qui utilise déjà le 60 tonnes, et des Pays-Bas qui ont généralisé le 50 tonnes.

Le 7 mars 2012, Thierry Mariani, ministre des transports, a publié un décret généralisant la circulation des camions de 44 tonnes à cinq essieux pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les véhicules qui circuleront à cette date auront une obligation de charge à l'essieu à 12 tonnes. Le problème n'est toutefois pas réglé, loin s'en faut, puisque les parlementaires socialistes et les Verts sont farouchement opposés à cette loi.

Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler au cours de l'année 2012.



# ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les années se suivent et la thématique du changement climatique demeure.

**Au niveau communautaire et pour la sidérurgie, ce sont surtout les dispositions relatives au marché européen des quotas de CO<sub>2</sub> qui ont été suivies.**

Après de longues et difficiles négociations, une décision de la Commission européenne sur les règles d'allocation gratuite harmonisées de quotas a enfin été adoptée le 27 avril 2011. Malgré les arguments développés par la profession, les gaz sidérurgiques ne bénéficient pas de 100 % d'allocation. Eurofer a donc décidé de déposer un recours devant la Cour de justice pour lequel une réponse est espérée d'ici deux à trois ans ... !

Dès le début de l'année, la FFA s'est particulièrement mobilisée pour permettre aux adhérents d'effectuer, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011, l'évaluation et la demande des quotas permettant de continuer à produire entre 2013 et 2020. Certains aciéristes ont déjà annoncé qu'il leur manquerait près de 30 % d'allocation.

Comment mesurer l'impact de ce troisième plan d'allocations, alors que de nombreuses questions restent encore aujourd'hui en suspens ? De quelles compensations bénéficieront les électro-intensifs, alors que les aides pourraient décroître de 85 % à 75 % ? Quel effort d'ajustement supplémentaire sera imposé aux industriels, afin que l'enveloppe totale européenne ne dépasse pas 2 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> ? Quel sera l'objectif de réduction en 2020, sachant que la DG Climat annonce de - 80 % à - 90 % d'émissions de CO<sub>2</sub> dans sa feuille de route pour 2050 ?

**Au niveau national, la nécessité d'un « ré-abondement » de la réserve de quotas de CO<sub>2</sub> pour les nouveaux entrants 2008 à 2012 est restée d'actualité.**

Ce n'est qu'après d'âpres discussions que les mesures envisagées (taxation de l'électricité, suppression de certaines exemptions de taxe énergie ou instauration d'enchères anticipées de quotas en 2013) ont été abandonnées. Mais finalement, c'est une nouvelle taxation de 0,052 % du chiffre d'affaires des entreprises qui a été retenue et qui s'impose à celles soumises aux quotas de CO<sub>2</sub>.

Comment ne pas pointer ce choix politique qui représente une charge supplémentaire pour l'industrie nationale, alors que d'autres pays ont adopté des dispositions moins pénalisantes, telles des avances de financement par les Etats ?

Nous ne saurions clore le bilan de l'année 2011 sans aborder deux sujets internationaux :

- l'un portant sur la conférence de Durban qui s'est déroulée en novembre/décembre 2011 qui n'a permis d'aboutir qu'à un compromis en demi-teinte, c'est-à-dire un accord à adopter en 2015 pour une entrée en vigueur en 2020...
- l'autre, plus dramatique, s'attache à la centrale de Fukushima dont l'accident a ranimé bien des interrogations relatives à la sécurité de la filière nucléaire.

En conclusion, la Commission européenne a décidé de prolonger le protocole de Kyoto. Volonté montrée en exemple, mais tellement isolée qu'elle fragilise d'autant plus l'industrie européenne.

Dans cette fuite en avant, quelles seront les énergies alternatives que l'Europe privilégiera : le bois, le solaire, l'éolien ? Et pendant combien de temps encore l'électricité nucléaire pourra-t-elle conserver sa position de leader en énergie « bas carbone » ?





## LES MÉTAUX ET LEURS COMPOSÉS

Au cours de l'année 2011, les secteurs de la métallurgie des métaux ferreux et non ferreux se sont investis dans trois sujets inter-corrélés : **substances, REACH et déchets**.

Tout d'abord, par la mise à jour du règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging), le nickel métal est devenu toxique chronique par inhalation et une multitude de ses composés a été classée cancérigène pour l'homme ; ainsi les producteurs et utilisateurs de nickel et d'acier inoxydable sont devenus des sites Seveso, y compris les parcs à ferrailles. Grâce à un intense lobbying mené auprès du ministère chargé de l'environnement, nous avons obtenu la création d'une nouvelle rubrique qui n'impose, a maxima, qu'un régime d'autorisation pour nos usines.

Ensuite, dans le cadre de REACH, des composés du nickel, du chrome, du béryllium et du cadmium ont été proposés comme pouvant être intégrés dans la liste candidate.

A plusieurs reprises, les industriels ont exprimé le besoin impérieux de visibilité à moyen et long terme pour lancer des programmes de R&D de substitution.

Que nous réserve l'avenir si de nombreux composés métalliques sont interdits ? Nous nous préparons à un long combat pour demander l'autorisation de continuer à utiliser ces substances indispensables à nos métiers.

En dernier lieu, l'entrée en vigueur en octobre 2011 du règlement 333/2011 définissant les critères de sortie de statut de déchet pour les débris métalliques a été l'occasion de plusieurs rencontres avec l'administration. Cohabitation de déchets et de non-déchets sur nos parcs matières, registres à tenir sur les matières entrantes, notion d'importateur et exigences en termes de contrôles sont les thématiques qui ont été abordées.

Toutefois, si par le passé la sidérurgie a été en première ligne de ces réflexions, nous sommes aujourd'hui très perplexes quant aux réelles avancées de ce règlement.

Actuellement, nos inquiétudes portent essentiellement sur le statut du valorisateur, et plus particulièrement sur celui du recycleur. Si certains pays, tels la Belgique, envisageaient l'attribution de « certificats verts » pour la sortie de statut de déchet, quelles entreprises bénéficieraient de ce dispositif ? En 2012, la FFA continuera d'alerter les pouvoirs publics en soulignant le rôle essentiel joué par notre profession dans la boucle du recyclage.

## GARANTIES FINANCIÈRES

En 2011, un thème est revenu sous les feux de l'actualité en raison du cas « Metaleurop » qui continue de polluer la problématique des cessations d'activités industrielles. Depuis la loi de 2003 relative à la prévention des risques industriels, des consultations portant sur les garanties financières ont été lancées à plusieurs reprises, mais sans aboutir.

Cette fois-ci, le gouvernement a fixé un calendrier et veut finaliser ce dossier avant l'élection présidentielle. Les dispositions envisagées élargissent grandement le champ d'application de ces garanties, et pour le secteur de la sidérurgie, toutes nos activités telles que la fabrication de l'acier, le laminage, les traitements de surface ainsi que les parcs à ferrailles, sont concernées.

L'objectif premier est la mise en sécurité du site lors de la cessation d'activité, mais une attention particulière est portée sur la pollution des sols et la surveillance des nappes phréatiques.

Une fois encore, bien que les négociations aient été menées dans la quasi-précipitation, la FFA a pu faire valoir ses arguments en faveur de la valeur marchande des ferrailles.

Les garanties financières devraient être instaurées dès juillet 2012, mais nous avons actuellement le sentiment d'être immobilisés au milieu du gué car, si plus de la moitié des textes a été rédigée, plus rien ne bouge depuis le mois de décembre 2011.

Ce dossier fera l'objet d'une vigilance particulière de la part de la FFA en 2012, car il représente des enjeux économiques et juridiques majeurs pour la profession.



# NORMALISATION

Sur un plan général, il convient de signaler que l'agrément provisoire du Bureau de Normalisation de l'Acier (BN Acier) a été renouvelé en février 2011 par le ministère en charge de l'industrie, pour une durée d'un an.

Concernant la production de normes françaises, l'année 2011 aura vu un accroissement significatif du nombre de publications, avec 39 normes françaises (dont 32 d'origine européenne ou internationale) alors que la moyenne des documents publiés au cours des trois années précédentes se situait en dessous de 30 documents. De plus, 26 normes internationales (non reprises sous forme de documents français de normalisation) relevant du domaine du BN Acier ont été publiées en 2011.

Le nombre de documents (normes européennes ou rapports techniques) préparés ou instruits par l'ECISS, approuvés dans le domaine des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier, atteint un total de 397 documents à la fin de l'année 2011. A cette date, le nombre de sujets inscrits au programme de travail de l'ECISS est de 109, soit + 5,8 % par rapport à fin 2010, dont 19 études nouvelles (soit 17 % du total, c'est-à-dire un niveau identique à celui de l'année précédente).

Le volume d'activité des instances de normalisation françaises, européennes ou internationales en 2011 s'est maintenu au même niveau que celui de l'année précédente. Le nombre total de réunions tenues par ces instances de normalisation et suivies par les ingénieurs du BN Acier s'est élevé à 106 réunions (à comparer à 108 en 2010).



Les principaux sujets du domaine de compétence du BN Acier dans lesquels ses ingénieurs se sont particulièrement impliqués sont les suivants : aciers de construction métallique (produits longs, produits plats, palplanches, produits plats pour formage à froid), aciers pour constructions en béton (aciers pour béton armé et aciers de précontrainte), aciers inoxydables, fils et produits tréfilés, produits plats revêtus et non revêtus pour formage à froid, tubes, aciers pour applications électriques, essais mécaniques des métaux et analyse chimique. En marge du domaine d'activité propre au BN Acier, il convient de souligner la poursuite de son implication dans les travaux de normalisation relatifs au secteur de l'environnement (notamment émissions des gaz à effet de serre, analyse du cycle de vie des produits de construction).

Les ingénieurs du BN Acier ont également contribué à des activités connexes à la normalisation : participation à des instances de certification de produits (AFNOR Certification, AFCAB, ASQPE), d'accréditation (COFRAC), professionnelles (AIMCC, CEPMC, EUROFER) et chargées de réglementation ou de son suivi (DGCCRF pour le contact alimentaire, DG Santé pour le contact avec l'eau potable, GRO D PRO instance miroir du Comité Permanent de la Construction), au sein desquelles les ingénieurs du BN Acier représentent la profession de l'acier. Le nombre des réunions suivies en 2011 s'est élevé à 42 avec notamment la poursuite des actions communes avec d'autres fédérations et syndicats représentant les producteurs et les transformateurs de métaux non ferreux, dans le domaine des fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), maillons essentiels de l'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments.



## LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ACIER EN FRANCE EN 2011

Production d'acier brut	<b>15,8 millions de tonnes</b>
Part de la production issue de la filière électrique	<b>38,8 %</b>
Part des produits issus de la coulée continue	<b>95,3 %</b>
Livraison de produits sidérurgiques (hors relaminage en France et travail à façon)	<b>17,9 millions de tonnes</b>
Activité sidérurgique	<b>13,6 milliards d'euros</b>
Commerce extérieur : exportations importations	<b>10,2 milliards d'euros</b> <b>10,3 milliards d'euros</b>
Consommation française de produits sidérurgiques (consommation apparente)	<b>13,8 millions de tonnes</b>
Livraisons totales de produits de la première transformation de l'acier	<b>2,8 millions de tonnes</b>







**Pour des renseignements complémentaires :**

## **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ACIER**

5, rue Luigi Cherubini

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Tel. : 01 71 92 20 18 - Fax : 01 71 92 25 00

Site Internet : <http://www.acier.org>

Rubrique contact



**Fédération Française de l'Acier**